



*« Proposer des chemins pour aller plus loin »*

Jeudi 13 janvier 2005

**CPDP LGV PACA  
1 Bd Dugommier  
13001 MARSEILLE**

**à l'attention de Philippe MARZOLF**

Monsieur le Président,

Suite à votre courrier du 6 décembre 2004, j'ai le plaisir de vous adresser la contribution préparée par notre association.

Elle fait suite au débat public que nous avons organisé en Décembre et qui s'est tenue à Cannes. Thème abordé : TGV PACA.

En cette occasion nous avons distribué cote circulaire « PROJET DE MODALITES.... ».

Je reste à votre disposition et vous remercie de l'attention que vous lui réserverez.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sincères salutations.

**Pierre GRIMAUD NOW**  
Président de MilleniuM



« *Proposer des chemins pour aller plus loin* »

jeudi 13 janvier 2005

## CONTRIBUTION : LGV PACA

**Le prolongement TGV vers Nice doit, d'emblée, être conçu en ligne mixte (avec ses extensions vers la Ligurie et le Piémont) en tant que substitut aux projets autoroutiers.**

La thrombose automobile de la conurbation et son sous-équipement flagrant en infrastructures de transport lourd nous dicte le parti de prôner la réalisation *prioritaire* du segment transalpin d'une ligne nouvelle à *grande vitesse et à haute capacité* permettant de libérer du transit longue distance voyageurs (TGV) et fret la ligne actuelle, et de dédier cette dernière aux dessertes locales (RER) et régionales (TER).

Il nous paraît nécessaire de donner une absolue priorité à cette nouvelle infrastructure ferroviaire à grande vitesse et grande capacité, qui doit s'inscrire dans une logique de desserte en chapelet des villes du littoral méditerranéen, en connexion directe avec les infrastructures ligures en cours de réalisation, La mixité fret-voyageurs devant être un élément majeur de la LN afin de dédier la ligne historique à la desserte locale des conurbations urbaines. L'intérêt de la pénétration de la LN au cœur des métropoles (Marseille, Toulon, Nice) pourra favoriser la restructuration urbaine.

Un tel parti permettrait dans les Alpes Maritimes, de substituer aux projets récurrents de duplications autoroutières (ex A8bis, alias A58 et contournement nord de Nice) un projet ferroviaire aux impacts environnementaux modiques, puisque semble-t-il réalisable en grande partie en tracé souterrain et dont la consistance se limiterait à, au plus, deux gares.

Les hypothèses proposées à la réflexion étant les suivantes :

l'une située à Nice, l'autre au barycentre approximatif ( Mouans-Sartoux ? ) des villes de Cannes-Antibes-Grasse et en intermodalité avec la nouvelle ligne Cannes-Grasse.